

Ecrit par le 17 février 2026

SOUS le pont d'Avignon...



La ville d'Avignon peut s'enorgueillir d'avoir sur ses terres un des plus célèbres pont du monde. Tout cela grâce, en grande partie, à une banale comptine pour enfants, née semblerait-il au 15^{ème} siècle. Être aux côtés de ponts comme le Golden Gate Bridge de San-Francisco, la Towers Bridge de Londres ou encore le Pont des Soupirs à Venise, c'est quand même quelque chose surtout pour un pont qui mène nulle part...

Un lien entre les hommes

Assurément, le pont n'est pas une construction ou un monument comme les autres. Il permet la circulation des hommes, des idées, des marchandises, au-delà des fleuves et des rivières qui constituent souvent des frontières naturelles. Celui d'Avignon, dans sa V1, a été construit à partir de 1177, il était à l'époque le seul vrai pont permettant de traverser le Rhône entre Lyon et la Méditerranée. C'était l'unique lieu d'échange entre le Royaume de France et les États de l'Eglise. C'est dire. Rapidement, il attira en très grand nombre visiteurs, industriels et marchands de tous poils. Et grâce au péage mis en

Ecrit par le 17 février 2026

place pour le franchir (déjà l'époque) la prospérité de la ville était assurée. Enfin presque...

Naissance divine mais histoire tragique...

A son origine, il était composé de 22 arches pour une longueur de 920 mètres, il traversait les deux bras du Rhône jusqu'à la tour Philippe Le Bel, située sur la commune de Saint André, aujourd'hui Villeneuve-lès-Avignon. C'était pour l'époque un ouvrage monumental. La légende veut qu'un jeune berger venu du Vivarais, répondant au nom de Bénézet, fut envoyé par Dieu pour construire à Avignon un pont sur le Rhône. C'est ce jeune pâtre de 12 ans qui donna ensuite au pont son vrai nom : Pont Saint Bénézet. Sa foi était telle qu'il réussit à convaincre les notables de la ville et surtout à récolter les fonds nécessaire à la construction. Tout cela en 8 ans. Une performance vite attribuée à l'intervention divine.

Victime de crues à répétition

Mais le sort s'acharna rapidement sur l'ouvrage. En 1226, après le siège de Louis VIII sur Avignon, le pont fut détruit presque intégralement. Malgré les interdictions, les avignonnais reconstruiront leur pont. En 1603, de fortes crues du Rhône firent effondrer une arche puis trois autres deux ans plus tard. Il vrai que la ville ne pouvait plus supporter la charge de l'entretien du pont. Et l'argent du péage me direz-vous ?

Il fallut attendre 1628 pour que les travaux de réparation démarrent. C'était sans compter avec une épidémie de peste qui ralentit le chantier. Et c'est en 1633 que le pont fut utilisable de nouveau. Et patatras, deux mois plus tard deux nouvelles arches sont emportées par une nouvelle crue du Rhône. En 1699, plusieurs autres arches rejoignent également les eaux du turbulent fleuve. Là on s'est dit que c'était plus la peine de s'acharner, d'autant que le pont n'étant pas très large (deux charrettes ne pouvaient se croiser) son utilisation était somme toute assez limitée. Ne subsiste aujourd'hui que 4 arches et la chapelle Saint Nicolas, dédiée à la confrérie des nautonniers (personnes conduisant des barques). Mais ce « demi pont » en fait aujourd'hui toute sa notoriété.

Un pont trop étroit...

Dans la célèbre chanson « sur le pont d'Avignon » on y danse tous en rond. En fait il ne fallait pas être très nombreux pour danser car la largueur du pont, dont le tablier n'excédait pas 4 mètres, ne permettait pas d'accueillir un grand nombre d'amateurs de rondes et autres carmagnoles. Il est, cependant, fort probable qu'on ait dansé plutôt dessous que dessus. En effet, une auberge installée au pied d'une arche sur l'île de la Barthelasse y faisait guinguette. Un moyen d'éviter de tourner en rond.

Pour voir le pont d'Avignon dans sa reconstitution de 1550 en 3D

Cécile Helle : « Nous ne sommes pas un

Ecrit par le 17 février 2026

raccourci entre Remoulins et Avignon-Sud »



Alors que [Carole Delga](#), présidente de la région Occitanie, sera présente ce lundi 11 juillet à Avignon pour officialiser la réouverture de la ligne TER entre le Gard rhodanien et la cité des papes prévue pour la fin du mois d'août, rencontre 'fleuve' avec Cécile Helle, maire d'Avignon pour évoquer les enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie. Plan faubourgs, LEO, jonction A7-A9, gratuité de l'autoroute, plan pour le climat, plan de temporalité urbaine... l'Echo du mardi vous propose un tour d'horizon complet sur la problématique des déplacements de la 2^e aire urbaine la plus étendue de France.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de mobilité sur Avignon, c'est le plan Faubourgs qui focalise le débat. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il semble loin de faire l'unanimité, que ce soit auprès des riverains, du monde économique ou des simples usagers de la route. Près de 6 mois après sa mise en place, quel bilan tirez-vous de ce plan ?

« Avant tout chose, ce qui me surprend beaucoup aujourd'hui au niveau de notre territoire, c'est que personne n'a réellement pris la mesure de là où on en était de l'Histoire. Et l'Histoire aujourd'hui, c'est

Ecrit par le 17 février 2026

que dans le cadre de l'urgence climatique nous n'avons plus le choix dans la mutation vers d'autres formes de mobilité. Alors oui, on peut tous dire que c'est à l'autre de changer ses comportements et dire que tant qu'il n'y a pas la LEO (Ndlr : Liaison Est-Ouest), on ne fait rien. Mais au final, c'est pour cela qu'on est un territoire qui prend du retard sur tout un tas de réorientations. Il est donc nécessaire d'accélérer sur ces problématiques liées à la transition climatique. Et que je sache : la circulation automobile c'est aujourd'hui ce qui génère la grande majorité de la pollution atmosphérique responsable du changement climatique. »

Justement pour en revenir au plan Faubourgs, outre les difficultés de circulation, les opposants mettent particulièrement en avant la pollution et les nuisances créées par les bouchons que ce plan génère pour les riverains ? Ils estiment également que cela a transféré du trafic et de la pollution sur la Rocade, ce qui va à l'encontre des objectifs initiaux ?

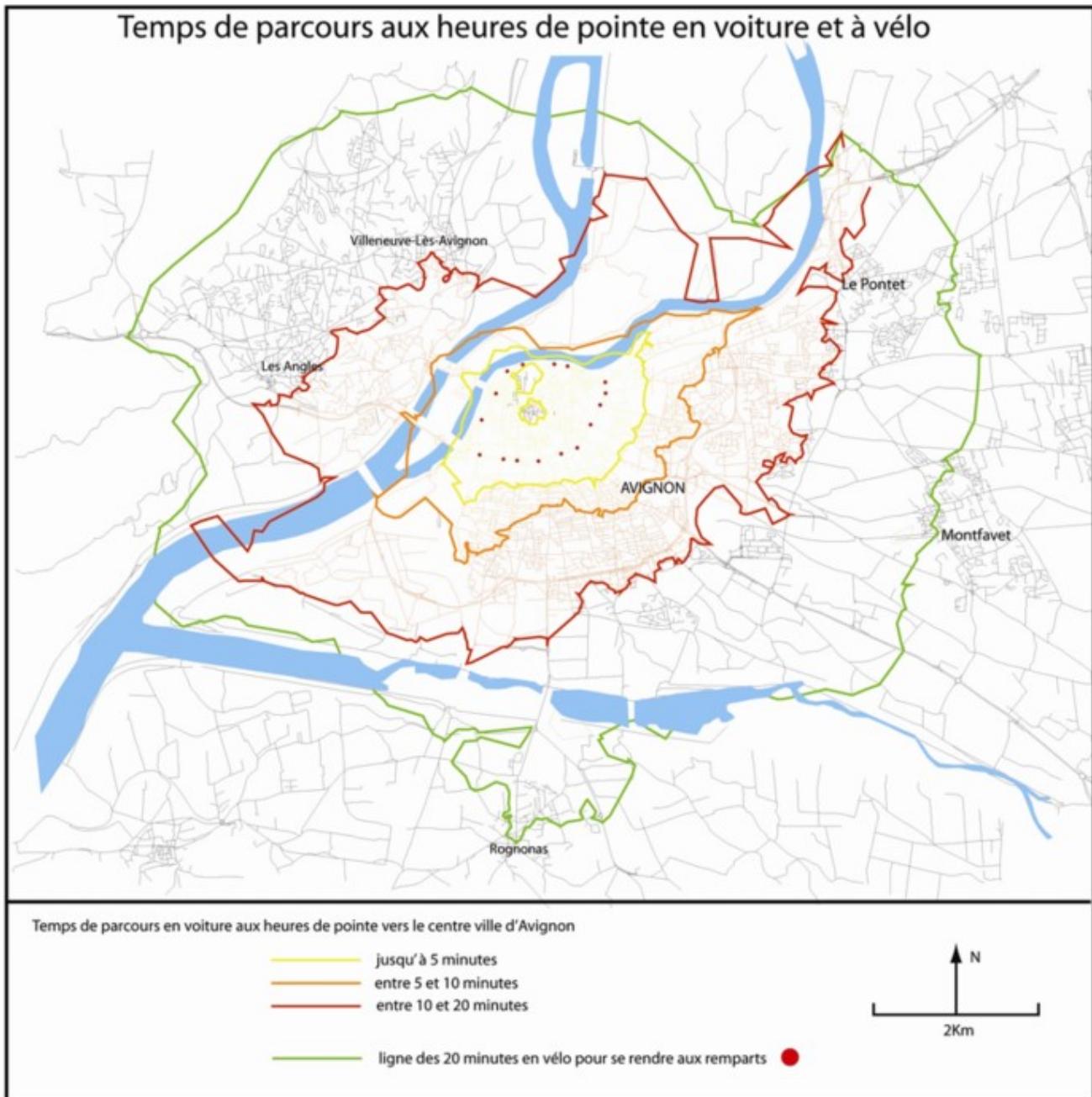
« Nous on intervient pour qu'il y ait une réduction du trafic automobile. Il ne faut pas raisonner à circulation automobile égale. J'espère bien que d'ici 5, 10, 15 ou 20 ans, on va réussir dans notre agglo, comme dans plein d'autres territoires en France, à diminuer la circulation automobile sinon cela va devenir invivable. Donc, soit on en prend tous collectivement conscience et on accepte tous d'avancer dans cette direction comme vient de le faire le Grand Avignon en mettant en place, enfin, une politique ambitieuse en matière de transport en commun en liant de la création de parking relais en entrée d'agglomération, la mise en place [des bus Chron'hop](#), une baisse des tarifs, une plus grande fréquence... Soit cette politique-là, n'a pas d'impact sur la diminution de la fréquentation automobile, et alors nous aurons un réel souci. »

« Je ne dis pas que c'est parfait. »

« Aujourd'hui quand la ville porte des projets ambitieux en matière de développement de voies douces, j'entends les journalistes. Mais je les invite à aller dans les Faubourgs. Que l'on ne me dise pas qu'il n'y a pas le développement d'une circulation de mobilité douce. Je ne dis pas que c'est parfait, mais avant ce plan est-ce que quelqu'un s'était posé la question sur les difficultés de circuler à vélo. Aujourd'hui, grâce à ce plan nous avons mis en place 7km de voies cyclables supplémentaires et je n'entends personne admettre que parmi les résultats positifs de cette mesure il y a aujourd'hui des familles entières qui se déplacent à vélo en toute sécurité. »

« Tout cela, je n'en démordrai pas. Après quand on est dans cette logique-là, évidemment on fait face à une forte adversité. Du coup, le plan Faubourgs, qui ne se limite pas qu'à un plan de circulation, montre aujourd'hui qu'il y a une partie de la population, que ce soit des habitants, des acteurs économiques, des associations ou de simples personnes en transit, qui n'est pas prête à ça. Qu'ils ne sont pas prêts à se questionner sur : 'Moi, qu'elle est la pierre que je peux apporter à ce mouvement inévitable'. »

Ecrit par le 17 février 2026



Comparaison du vélo et de la voiture aux heures de pointe dans l'aire d'Avignon : dès 2006 les premières études menées dans le cadre des travaux de l'Université d'Avignon montraient qu'aux heures de pointes, le vélo était déjà plus compétitif que la voiture sur des trajets de moins de 40 minutes dans l'aire d'Avignon.

Le plan Faubourgs ce n'est pas aussi une manière de mettre la pression sur les services de l'Etat pour

Ecrit par le 17 février 2026

l'inciter à faire bouger les lignes ?

« C'est un peu ça parfois. Et cela vaut aussi pour les services du Grand Avignon quand nous avons mis la pression pour les parkings relais. Car avec le plan Faubourgs ce sont surtout les Gardois qui ont été embêtés parce qu'ils passaient par là. Tout comme, quand nous avons mis le borne à la Garance, ce sont les gens des Bouches-du-Rhône qui ont été impactés sauf qu'aujourd'hui quand je vais dans la ceinture verte je rencontre plein d'habitants qui me disent : 'Merci madame le maire parce que l'on a retrouvé un peu de tranquillité'. Là aussi, la ceinture verte, cela ne doit pas être un raccourci pour les bucco-rhodaniens. »

Est-ce à dire que finalement le plan Faubourgs s'attache à un périmètre trop petit en reportant les problèmes dans sa périphérie ? Et face aux enjeux climatiques majeurs que vous évoquez un 'super plan Faubourgs' à l'échelle du bassin de vie n'aurait-il pas été plus ambitieux et plus efficace ?

« Mais le plan Faubourgs, il ne sort pas de la tête du maire et de ses élus. Je n'ai pas arrêté lors de la dernière campagne municipale, et même avant, d'annoncer ce que nous allions faire à la demande des riverains qui nous avaient alertés, dès 2018, sur le fait que c'était un enfer. Il ne faut pas perdre de vue non plus que la mise en place du plan Faubourgs est liée au tramway (Ndrl : une décision du Grand Avignon). Le jour, où nous avons été obligés de fermer le boulevard Saint-Ruf pour y faire passer le tramway, nous avons perdu un axe de desserte majeur de la commune. Du coup, il a été coupé sans avoir anticipé les incidences que cela allait avoir sur le fait que dorénavant nous n'aurions plus le flux aspirant qu'était ce boulevard pour toutes les voitures qui arrivaient du Sud. Et quand dans le même temps, on prend deux voies de circulation le long des remparts cela a forcément un impact sur le trafic automobile. »

« Je n'oblige personne à habiter à Avignon, mais quand on travaille à Avignon le plus simple c'est d'y vivre. »

« Je ne suis pas contre le tramway et les voies dédiées aux transports en commun, bien au contraire, mais quand on réduit la place que l'on laisse aux voitures, on constraint automatiquement les flux de circulation. En revanche, ce que nous sommes venus poser là-dessus, c'est que les Faubourgs sont avant tout des espaces résidentiels avant d'être des lieux de transit. On ne peut le nier, les Faubourgs étaient complètement embolisés par ce trafic pendulaire. Je sais que cela embête certaines personnes, mais cela devenait infernal pour les habitants de ces quartiers. N'oublions pas que beaucoup de ceux qui passaient par là ont fait le choix d'habiter dans des communes périphériques, avec les avantages - la campagne, l'espace - et les inconvénients - faire des allers-retours le matin et le soir pour se rendre sur son lieu de travail. Moi, je n'oblige personne à habiter à Avignon, mais quand on travaille à Avignon le plus simple c'est d'y vivre. »

« C'est un choix. Quand on choisit de vivre en extérieur, il ne faut pas s'étonner d'avoir des bouchons le matin pour venir travailler. Lorsque je travaillais à l'université, j'avais des collègues qui avaient fait le choix d'aller habiter vers l'extérieur alors que je suis restée sur Avignon pour aller à pied à mon travail. »

Ecrit par le 17 février 2026

« Tout est lié. Pour moi, le plan Faubourgs n'est pas à la mauvaise échelle. C'est simplement une des briques de notre politique de mobilité et c'est tout aussi cohérent que de se mobiliser pour l'interconnexion A7-A9 ou la gratuité de l'autoroute entre Avignon-Nord et Avignon-Sud. »

Justement où en êtes-vous de ce dossier, qui permettrait de disposer d'une 'brique' supplémentaire pour une meilleure mobilité sur tout le bassin de vie ?

« Avec le président du Grand Avignon, nous allons rencontrer très prochainement les représentants de Vinci autoroutes afin de déterminer le montant du manque à gagner des autoroutes et ainsi évaluer le coût de la compensation nécessaire. Toutefois, cela ne concerne pas l'ensemble du trafic car il semblerait qu'il existe de nouvelles solutions où la gratuité ne s'applique qu'aux déplacements pendulaires (ndlr : déplacement journalier de la population dans son centre urbain) pour les habitants de la ville ou de l'agglomération via des portiques spécifiques sur le même principe que le télépéage. »



Gratuité entre Avignon-Sud et Avignon Nord pour les 'navetteurs', jonction entre l'A7 et l'A9 pour dévier le trafic de transit des poids-lourds, les solutions de mobilité de l'aire urbaine d'Avignon semble passer par le bon vouloir de Vinci autoroutes. © Gilles Paire/Adobe stock

Vous affichez votre volonté de réduire le trafic routier. Pourtant, la tendance [selon l'observatoire des mobilités de l'Ifop](#) est que la dépendance à l'automobile est de plus en plus forte sauf en Île-de-France. Aujourd'hui, 30% des parisiens ont un véhicule contre 82% pour le reste de la France alors que cette proportion était respectivement de 50% et 75% il y a quelques années. Il y a clairement [une rupture](#) entre les zones métropolitaines, dotées d'un maillage important de transports en commun, et les

Ecrit par le 17 février 2026

territoires intermédiaires comme Avignon où la voiture est souvent le moyen le plus adapté pour se déplacer ? Moins de voiture, oui. Mais comment lorsque l'offre de transports ne correspond pas aux besoins des potentiels utilisateurs et que la densité ne permet pas forcément de rentabiliser cette offre ?

« Je peux vous dire que l'hôpital, qui est un contributeur important à la taxe transport qui a permis de financer le tramway, n'était pas très satisfait de voir qu'il n'arriverait pas jusqu'à lui. Et mis à part les 30 000 emplois du centre-ville, il n'y a aujourd'hui aucune autre zone d'activité reliée à son réseau alors que ces pôles économiques sont fortement génératrices de déplacements. C'est pour cela que nous avons demandé la mise en 'stand-by' de la 2^e tranche menant vers Saint-Lazare, car je ne voyais pas trop ce qu'elle apporterait de plus pour l'instant, et que nous poussions pour qu'il y ait un raccordement de la route de Tarascon jusqu'à l'hôpital et le pôle des cliniques. »

« Mais c'est vrai que plus on multiplie les intervenants dans un dossier plus cela prend du temps pour le mener à bien. »

« Nous avons aussi obtenu du Grand Avignon d'aller plus vite pour la réalisation du parking relais de 350 places dans le secteur de Grand Angle avec la création d'une desserte en bus avec une voie dédiée. Il y aura aussi le parking relais de Saint-Chamand qui va renforcer l'attractivité du tramway. Enfin, il y aura également les parkings relais à Agroparc et à Réalpanier avec une liaison bus. Le seul qui patine un peu c'est celui au Nord des Bouches-du-Rhône vers le pont de Rognonas même si jusqu'à présent Terre de Provence était convaincue de l'utilité de cet aménagement qui est plus destiné aux habitants de ce territoire qu'à ceux du Grand Avignon. Mais c'est vrai que plus on multiplie les intervenants dans un dossier plus cela prend du temps pour le mener à bien. »

Nous sommes dans une aire urbaine très étendue (ndlr : la 2^e en France après celle d'Aix-Marseille), comment permettre à ceux qui vivent loin de pouvoir venir sur Avignon sans pour autant utiliser leur voiture ?

« Une des solutions passe aussi par notre réseau ferré, il n'y a pas d'agglo qui soit positionnée au sein d'une telle étoile ferroviaire. Après l'ouverture de la ligne TER avec Carpentras, nous allons enfin bénéficier de la remise en service de la ligne ferroviaire avec le Gard rhodanien que la Région Occitanie va remettre en service fin août. Pourquoi croyez-vous que je me suis battue, avec la SNCF particulièrement, pour la requalification du parvis de la gare centre dont le chantier est financé grâce à la mobilisation des collectivités. Cette gare va de nouveau redevenir attractive. D'abord parce que cela sera plus agréable mais aussi car il y aura plus de trafic grâce à une meilleure desserte de notre territoire. J'habite à Carpentras, à Monteux, à Sorgues : je peux prendre le train. J'habite à Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, le Thor, Montfavet : je peux prendre le train. Je viens du Sud, de Beaucaire, Arles ou Tarascon : je peux prendre le train. Demain, en venant du Gard rhodanien on pourra enfin désormais prendre le train pour venir à Avignon. La problématique : est-ce que la SNCF, quand les régions lui en confient la responsabilité, est-elle en mesure de mettre de la fréquence et de la régularité ? S'il y a des annulations de dernières minutes, comme c'est parfois le cas sur la ligne Avignon-Carpentras,

Ecrit par le 17 février 2026

évidemment que ce n'est pas possible pour les usagers. »



Le réaménagement du parvis de la gare centre d'Avignon doit permettre à la cité des papes de tirer enfin pleinement profit de se situer au cœur d'une étoile ferroviaire ayant peu d'équivalence en France pour une ville de cette taille. ©DR

Cette offre ferroviaire ne doit pas aussi faire preuve de 'souplesse' en remettant l'usager au cœur du projet ? Lors de la réouverture de la ligne Avignon-Carpentras il avait ainsi été envisagé d'aménager un arrêt 'Université-Préfecture' qui serait très utile aujourd'hui ?

« Ce sont des dossiers où la SNCF peut être assez retorse effectivement. De notre côté, nous avons demandé que la gare auto-train, aujourd'hui désaffectée, qui se trouve à Saint-Chamand constitue un arrêt supplémentaire sur cette ligne qui dessert une bonne partie du Vaucluse. Pour l'instant, ils ne veulent pas alors qu'il y a toute l'infrastructure. Il faut toutefois espérer qu'avec les nouvelles contraintes environnementales et le coût que représente pour les usagers l'utilisation des carburants fossiles, la SNCF se repenche sur la faisabilité. N'oublions pas aussi que la Région peut aussi être motrice, car elle est en première ligne pour les TER. La réouverture de la ligne Avignon-Carpentras est une grande réalisation même s'il y a des problèmes d'efficience liés à la régularité des trains. »

Pour les mobilités douces, on a mis en place les conditions de leur développement en les dispensant de certaines contraintes du code de la route (circulation à contre-sens notamment, pas de sens interdit...). Aujourd'hui leur nombre fait que cela commence à poser un problème de sécurité puisque l'on a transféré le danger que pouvait représenter les voitures pour les vélos, des vélos - et surtout des trottinettes - pour les piétons. Ne faut-il donc pas aussi commencer à anticiper ce succès en mettant de l'ordre dans tout cela comme vient de le faire Nîmes en interdisant les trottinettes sur les trottoirs ou bien Nice suite à un accident mortel ayant impliqué un enfant de 5 ans sur la Promenade des Anglais ?

« Pour moi, un cycliste est un usager de la route qui doit respecter le code de la route. Je viens parfois à la mairie à vélo et je suis effectivement estomaqué par le nombre de cycliste qui ne s'arrête pas aux feux rouges. Des personnes avec des enfants et pas sur des petites routes ! Pour moi, la ville : c'est le vivre ensemble. Il faut donc se rappeler à chaque instant que lorsque l'on vit dans une ville, on vit au sein

Ecrit par le 17 février 2026

d'une communauté où chacun à sa place en étant notamment respecté dans le choix de la mobilité qu'il a pu faire. C'est pour cela que je défends l'idée des voies partagées comme on a pu le faire le long des remparts. Je ne voulais pas que nous soyons sur des 'autoroutes' chacun les uns à côté des autres sans se calculer. Il y a des espaces qui doivent être des lieux de rencontre symbolisant cette ville de vivre ensemble que je cherche à construire. C'est ce que nous avons essayé de faire le long des remparts avec une voie de 5 mètres de large pour qu'il y ait de la place pour tout le monde. Par ailleurs, s'il y a bien une ville où l'on peut encore aussi développer la marche c'est bien Avignon. »

« Nous on croit que parce qu'on a le soleil et le patrimoine on va s'en sortir comme des rentiers, mais nous sommes des territoires très en retard. »

Vous êtes certes la maire d'Avignon, mais vous êtes aussi la maire de la ville centre de la première agglomération de Paca et la seconde d'Occitanie (Ndlr : les aires urbaines plus importantes de ces régions sont des métropoles ou des communautés urbaines). De fait n'avez-vous pas une responsabilité 'morale' vis-à-vis des communes qui vous entourent sachant que la 'fluidité' de la mobilité est une des conditions sine qua non du développement économique et donc de la création de richesses dans un territoire connu pour sa grande pauvreté (le Vaucluse étant classé 5e ou 7e département le plus pauvre de l'Hexagone selon les sources) ?

« La réaction des citoyens sur le plan Faubourgs, elle est normale. Quand je vois que même nos techniciens ont du mal à se dire : 'ce que je produis aujourd'hui, c'est pour dans 20 ans', 'je ne peux plus faire de grande rue sans prévoir des voies dédiées pour vélos', 'que je fasse plus d'espace vert'... Evidemment que le citoyen d'aujourd'hui, qui peut aussi avoir des contraintes économiques et à qui on vient parler de climat alors qu'il a du mal à faire son plein ou boucler ses fins de mois, il nous dit : 'tu nous emmerdes ! Avant, je faisais comme ça, maintenant on nous dit de faire autrement. Ben, je n'ai pas envie.' Mais les enjeux des villes aujourd'hui, surtout de la taille comme les nôtres, c'est la qualité de vie. Nous on croit que parce qu'on a le soleil et le patrimoine on va s'en sortir comme des rentiers, mais nous sommes des territoires très en retard. »

« Je suis convaincu qu'il faut accélérer. Notre territoire manque de vision et aussi d'ambition. Il faut de l'audace. »

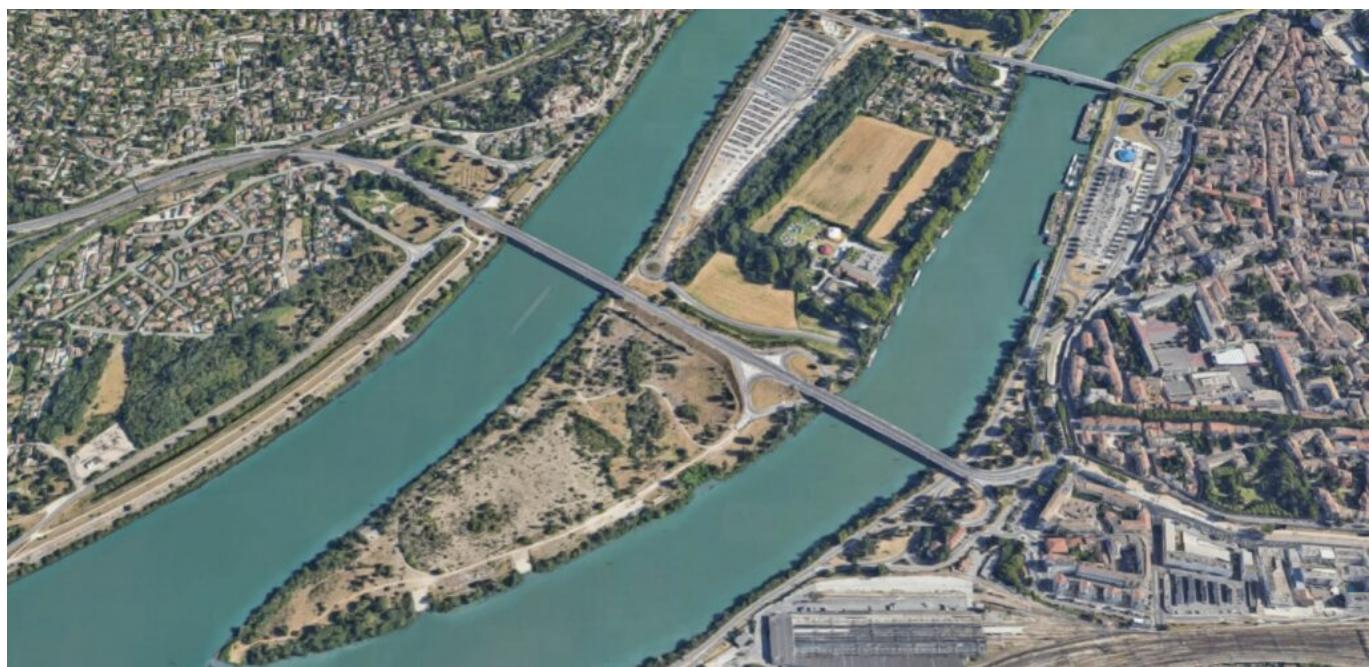
« Si l'on ne crée pas maintenant les conditions d'une qualité de vie où les habitants se sentent bien, nos villes vont dégringoler. Et la qualité de vie de demain, avec les enjeux climatiques, ce n'est pas forcément la qualité de vie d'aujourd'hui. C'est un constat qui s'impose encore davantage maintenant alors que je l'avais déjà pourtant bien intégré durant le premier mandat. En 2014, nous n'avons pas fait de l'aménagement urbain comme dans les années 2000 ou comme en 1981 et pourtant désormais, je suis

Ecrit par le 17 février 2026

convaincue qu'il faut accélérer. Notre territoire manque de vision et aussi d'ambition. Il faut de l'audace. »

Vous voulez accélérer mais ne faudrait-il pas plutôt parler de rattrapage en raison de l'énorme retard accumulé depuis 40 ans en termes d'infrastructures de transport, notamment les voies de franchissement du Rhône. Surtout, quand on constate que le pont de l'Europe est le seul pont 2×2 voies, hors autoroute, à relier la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à celle d'Occitanie ?

« On a su doubler les ponts sur la Durance à Cavaillon sous l'impulsion du Département. On a aussi fait celui de Pertuis. On devrait normalement pouvoir en faire aussi sur Avignon. Cependant, je pense que dès que l'on parle de mobilité, il ne faut pas systématique penser en termes d'infrastructure car on sait qu'une nouvelle route génère du trafic en plus. Et c'est une vraie problématique dans la logique d'aujourd'hui qui est de limiter le trafic automobile. Un équipement qui apparaissait comme une évidence il y a 20 ans, ne l'apparaît plus forcément aujourd'hui dans ce contexte-là. »



Construit entre 1973 et 1975 pour une mise en service en 1976, le pont de l'Europe à Avignon constitue le seul ouvrage de franchissement du Rhône en 2x2 voies hors autoroute entre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Accueillant plus de 55 000 véhicules/jour, l'ouvrage d'art a montré des signes de fragilisation structurelle nécessitant 2 ans de travaux entre 2011 et 2013.

Cette fragilisation de la structure résultait d'un défaut de conception lié aux règlements de calcul en vigueur à l'époque de la construction. Tous les ponts de ce type construits dans les années 70 ont donc été concernés par ce problème. Pour autant, malgré cette rénovation, Maurice Chabert, alors président du Conseil départemental de Vaucluse nous avait confié que « malgré cela le pont de l'Europe n'était pas adapté au trafic poids-lourds actuel ». ©Google

Est-ce le cas de la 2^e tranche de la LEO

Ecrit par le 17 février 2026

« Oui, car aujourd’hui il y a une sensibilité aux enjeux environnementaux et écologiques qui n'est évidemment pas la même que dans les années 2000. Par exemple, si le matin on se positionne sur les ponts de Rognonas ou de l’Europe ou bien encore à l’entrée Sud d’Avignon : on voit très bien le nombre de véhicules avec une seule personne à bord. C'est dramatique. Là, je n'ai pas besoin de faire des infrastructures nouvelles, j'ai besoin de développer une politique qui va faire que je vais réussir à convaincre les ‘navetteurs’ que c'est plus intéressant d'être 4 dans une voiture que d'être tout seul. C'est plus intéressant écologiquement et, avec le prix des carburants, c'est aussi de plus en plus intéressant économiquement. »

Dans cette logique, il existe des financements pour inciter au co-voiturage ?

« Il y a des agglomérations qui commencent à s'y mettre avec la création d'un système de bonification au bénéfice de celui qui accepte d'être le conducteur. On peut également apporter des solutions en termes de temporalité. Ainsi, la mobilité en ville, en période scolaire ou en vacances, n'est pas la même. La semaine et le week-end, c'est n'est pas la même non plus. Et même dans les journées, en raison notamment du télétravail, on constate qu'il y a des moments à ‘pression’ plus que d'autres. Au final, des embouteillages dans notre ville, il n'y en a pas tout le temps, y compris dans le plan Faubourgs. Dans ce secteur, seule l'avenue Saint-Ruf pose problème, c'est une réalité. Je vis dans ces quartiers, donc franchement je ne vais pas vous dire que tout va bien dans le meilleur des mondes mais il y a des choses qui fonctionnent. Face aux représentants des collectifs que j'ai rencontré, je leur ai dit ‘Vous êtes d'accord que les samedis et dimanches cela se passe bien ? Oui’, ‘Que c'est pareil pendant les vacances scolaires ? Oui’, ‘On est aussi d'accord que de 9h à 11h, de 14h à 16h puis à partir de 19h cela se passe bien ? Oui’. Tout cela montre que nous sommes dans une ville où il y a des pics de circulation que certaines agglomérations, comme Rennes ou Besançon par exemple, ont intégrés depuis longtemps. En Italie, les villes sont obligées de faire un plan de temporalité urbaine comme nous nous sommes obligés de faire un plan de déplacement urbain. Tout cela incite à répondre aux questions de congestions du trafic automobile en trouvant des solutions qui ne passent pas forcément par la réalisation de nouvelles infrastructures et qui pourtant vont remettre de la fluidité dans les déplacements. »

Concrètement comment se matérialisent ces solutions de ‘temporalité’ ?

« Cela veut dire que l'on met autour de la table tous les représentants des générateurs de trafic du centre-ville, comme les employeurs notamment ou les établissements scolaires, et on essaye que tout le monde n'arrive pas au travail à 8h. On propose, en fonction des contraintes des uns et des autres, que certains puissent arriver pour 8h30. Idem, avec les entreprises, les collectivités et les administrations pour qu'elles ne choisissent pas les même jours que les autres pour les journées de télétravail. En faisant cela, on dispose d'un outil de re-fluidification du trafic.

J'insiste, mais la problématique n'est pas qu'Avignon est tellement en retard qu'il faut utiliser tous les moyens possibles : infrastructures, développement des transports collectifs, limitation du trafic automobile, plan de temporalité... A ce jour, la réalisation d'un autre pont sur la Durance dans le cadre de seconde tranche de la LEO apparaît de moins en moins utile alors que la troisième tranche, avec un pont franchissant le Rhône, est fondamentale car c'est celle qui permet de dévier le trafic poids-lourd ?

« Une voie de contournement par le Sud d’Avignon a un intérêt ne serait-ce que pour décongestionner la Rocade pour qu’elle devienne enfin un boulevard urbain. C'est ce qui est prévu dans le cadre de la

Ecrit par le 17 février 2026

rénovation urbaine qui est en cours avec des investissements de l'ordre de 200M€ par l'ensemble des partenaires publics. Sauf que si l'on continue à avoir une autoroute au cœur de ces quartiers, il faudra m'expliquer comment on ramène de la qualité de vie ? »



Ramener de la qualité de vie de la vie débouchera sur la requalification du pont Daladier en véritable pont urbain. De fait, sa vocation de transit interrégionale sera immanquablement réduite, laissant le pont de l'Europe, dont l'une des voies sera dédiée aux transports en commun, comme seul cordon ombilical en 2×2 voies hors autoroutes entre la Méditerranée et la région Rhône-Alpes-Auvergne. ©DR

Il existe aussi une autre solution pour dévier le trafic poids-lourd, la jonction entre les autoroutes A7 et A9 que vous avait proposé de relancer ?

« Nous avons réussi à faire bouger les lignes concernant l'interconnexion de l'A7-A9 à Orange. C'est une aberration, c'est l'un des rares endroits en France où deux autoroutes se rencontrent sans qu'elles soient en jonction... C'est-à-dire qu'aujourd'hui, si je veux passer de l'A7 à l'A9 en venant du Sud, je dois sortir de l'autoroute. Cette interconnexion A7-A9 est très importante pour Avignon qui se trouve au cœur d'un triangle autoroutier avec l'A54 également. Pour moi, ce sont ces voies-là qui doivent naturellement recevoir le trafic de transit des poids-lourds. Ce n'est aucunement l'agglomération d'Avignon. Nous ne sommes pas un raccourci pour aller de Remoulins à Avignon-Sud. »

Cet exemple montre que la mobilité sur Avignon va bien au-delà du périmètre de la ville centre. Nous sommes en train de parler d'Orange et de Remoulins ?

Ecrit par le 17 février 2026

« Oui, c'est pour cela que je suis en train d'agir même si je ne suis pas décisionnaire. C'est par l'action du maire d'Avignon, mais aussi des autres acteurs de ce territoire, que ce projet qui n'avait jamais réussi à aboutir jusqu'à présent - qui n'était même pas évoqué ! - est désormais inscrit dans le cadre du contrat Etat-Région pour que Vinci autoroute puisse débuter les études pour lancer ensuite les travaux en 2026 pour la réalisation de cet échangeur à l'horizon 2028-2029. Tout cela est désormais acté aujourd'hui. »

Mettre autant de temps pour réaliser un projet aussi simple alors même que le retard structurelle est si important sur ce territoire, est-ce encore tolérable ?

« Il y a la partie étude, mais je suis d'accord avec vous sur la lenteur des projets d'aménagement. Je crois que je pourrais écrire un livre sur ce sujet après avoir été maire. Là tout le monde est en ordre de marche. Les études vont démarrer maintenant. Elles vont durer 2 ans environ. Après il faut lancer les marchés. Les premiers coups de pioche n'auront pas lieu avant 2026 pour une mise en service 3 ans plus tard même si on essaye de presser un peu tout le monde afin de gagner le temps qui peut l'être. »

Vous disiez tout à l'heure 'que plus on multiplie les intervenants dans un dossier plus cela prend du temps pour le mener à bien'. C'est malheureusement le cas dans beaucoup de projet concernant Avignon où, entre 3 départements, 2 régions et 2 zones scolaires, les frontières administratives ne correspondent plus à la réalité du bassin de vie dont vous êtes la maire de la ville centre sans être à la tête de l'intercommunalité ?

« Depuis 2020, il y a une action concertée entre la Ville et le Grand Avignon sur ces enjeux de mobilité notamment avec l'accélération concernant la réalisation des nouveaux parkings relais. Après, ce n'est pas parce que l'on est en seconde ligne que l'on ne peut pas instiller une réflexion. »

Mener une réflexion c'est bien, mais comment la mettre en pratique quand l'on constate tous ces 'blocages' que vivent de plus en plus mal les élus locaux lorsqu'ils veulent concrétiser leurs projets ?

« Nous avons pris la décision politique de faire la nouvelle école Joly-Jean en 2018. Nous avions les financements et malgré cela elle sera inaugurée en 2024 ! Et encore, nous n'avons eu aucun souci dans la bonne marche du dossier : pas de zone inondable, rien de compliqué. Au final, il nous aura fallu tout de même 6 ans pour porter un projet que l'on a décidé et que l'on a financé. C'est trop long. »

Cette lenteur est due à quoi ? Aux services de l'Etat qui ont multiplié les contraintes réglementaires ? Comment peut-on améliorer les choses ?

« Je veux bien que l'on nous dise, ce n'est pas possible. Mais quand un projet fait l'unanimité, qu'il est dans l'intérêt général, on devrait pouvoir tous se mobiliser quel que soit celui qui le porte pour qu'il se réalise dans un délai raisonnable. C'est cette non culture du 'mode projet' multi-partenarial qui constitue le principal frein. Et même si j'ai une appétence pour ce type de sujet, je comprends que certains maires s'épuisent face à cette inertie. Il faudrait retrouver un peu de fluidité et de simplicité dans les démarches. Il faut aussi davantage de cohérence : pour la LEO, nous avons l'Etat 'environnement' qui ne dit pas la même chose que l'Etat 'instructeur de projet'. »

« La tranche 1 de la LEO elle a été faite, avec l'argent des Vauclusiens et du Département notamment, pour les arlésiens afin qu'ils puissent accéder à notre

Ecrit par le 17 février 2026

gare TGV en 20 minutes. »

Alors, du coup pour la LEO ont fait quoi pour avancer sachant que dans ce dossier le pont le plus important se situe sur le Rhône - entre l'Est et l'Ouest comme l'indique son nom - et pas sur la Durance, entre le Sud et le Nord ?

« Si la tranche 2 de la LEO est de nouveau d'actualité c'est bien parce qu'Avignon l'a relancé en amenant le préfet de Vaucluse et celui de région au bout de là où elle s'arrête en leur disant que le rond-point de Rognonas est juste à 800 mètres. Vous ne pensez pas que c'est une aberration qu'au lieu d'aller au moins jusque là-bas la route s'arrête au milieu de nulle part ! Que l'on ne soit même pas capable de faire la jonction. Je ne dis pas plus, mais au moins ça. Car aujourd'hui la tranche 1 de la LEO elle a été faite, avec l'argent des Vauclusiens et du Département notamment, pour les arlésiens afin qu'ils puissent accéder à notre gare TGV en 20 minutes. »



Actuellement, la tranche 1 de la LEO s'arrête au milieu de nulle part, à moins de 800 mètres du pont de Rognonas. Partisane de l'adage, 'ce qui est pris n'est plus à prendre', la maire d'Avignon pense qu'il serait déjà pertinent de relier ces deux axes sans forcément attendre la réalisation de la seconde tranche de la Liaison Est Ouest qui prévoit de rejoindre le rond-point de l'Amandier à Avignon via un nouveau franchissement de la Durance.

Vous disiez qu'il faut aussi avoir de l'audace en se montrant innovant. Lors de votre première campagne

Ecrit par le 17 février 2026

vous aviez évoqué la création d'un téléphérique pour desservir les deux rives du Rhône. A l'époque, ce projet avait fait l'objet de nombreuses moqueries. Depuis, Toulouse vient d'inaugurer, en mai dernier, le plus long téléphérique urbain de France et Nice vient d'annoncer qu'elle compléterait ses lignes de tramway avec un téléphérique annoncé pour 2025. Est-ce le type de solution que vous envisagez ?

« C'est un projet que je continue de porter sachant qu'un téléphérique est aussi un élément de modernité en introduisant un mode de déplacement un peu différent. C'est une solution qui pourrait être parfaitement adaptée pour le lien entre le centre-ville et la zone de Confluence où nous avons toujours dit que nous voulions construire la ville de demain, c'est-à-dire celle de 2050. Je pense qu'à cette date, le téléphérique sera un mode commun de transport, comme l'est un bus ou un tram aujourd'hui. Cela permet aussi de passer au-dessus d'endroit ayant une forte emprise, comme les voies SNCF, sans engendrer des coûts exorbitants. Cela coûte bien moins cher qu'un tramway (ndlr : la réalisation d'un téléphérique coûte près de 9 fois moins cher qu'un tramway et 6 fois moins pour son exploitation). En plus, il y a un réel intérêt avec ce type de projets car ils bénéficient d'aides financières de l'Etat ou des régions. »



A l'image de Toulouse et bientôt de Nice, Cécile Helle estime qu'un téléphérique urbain est en mesure de répondre aux besoins de mobilité d'Avignon. Notamment pour relier le futur quartier de confluence au centre-ville ou bien encore le plateau des Angles ou celui de Villeneuve-lès-Avignon. L'avantage ? Cela coûte bien moins cher qu'un tramway et permet de s'affranchir de certaines emprises au sol comme celle de la SNCF ou des cours d'eau, très présents dans la cité des papes.

©Groupement Poma/Architectes-urbanistes Séquences/Images : Les Yeux Carrés

Votre projet de réaménagement des allées de l'Oulle, c'est aussi la démonstration que le cœur de l'agglomération est au bord du Rhône, avec un bassin de vie de plus en plus aspiré par le Gard. En tant que maire : comment concilier la défense des intérêts des avignonnais tout en veillant à ce que l'agglo et le bassin de vie se portent le mieux possible pour générer de la qualité de vie et de la richesse économique qui puisse profiter à tous, à commencer par vos administrés ?

« Ce n'est pas forcément contradictoire. Quand on développe de nouveaux quartiers, comme dans l'éco-

Ecrit par le 17 février 2026

quartier de Joly-Jean avec le programme que finalise Eiffage actuellement ou à Bel-Air, on prend en compte ces critères qualitatifs pour que les avignonnais qui doivent changer de domicile ne se tournent pas systématiquement vers une commune périphérique comme cela pouvait être le cas il y a 5 ans ou même encore aujourd’hui. »

« Au final, c'est en produisant une vraie qualité d'habiter, avec des pompes à chaleur plutôt que du gaz, des aérations naturelles, des terrasses, des logements traversant que l'on améliorera la qualité de vie globale. Cela passe aussi par moins de pollution, davantage de végétalisation. Notre agglomération et encore plus Avignon ont de vrais atouts. »

« Et pour aller plus loin que votre question : le cœur de l'agglomération c'est la Barthelasse. C'est génial d'avoir un espace protégé comme celui-là, même s'il est sous utilisé. Nous allons enfin aménager notre maison des îles et de la nature. Les travaux vont débuter avant la fin de l'année pour pouvoir l'inaugurer avant la saison estivale prochaine. C'est l'ancienne maison de gardien située au bout du chemin de halage qui abritera un endroit où l'on pourra prendre un petit fascicule pour connaître les parcours de VTT, l'endroit où l'on pourra déguster la poire de la distillerie Manguin, ou bien encore rencontrer les agriculteurs comme les frères Cappeau à la ferme la Reboule... Là encore, avec le réchauffement climatique, dans 10 ans les villes qui auront des espaces de fraîcheur comme ceux-là auront des atouts considérables. Si à cela, on rajoute la quarantaine d'espaces verts de proximité qui permettent à chaque avignonnais de se situer à moins de 500 mètres d'un parc. »

J'entends votre volonté de végétaliser la ville, mais rappelons tout de même que depuis des dizaines d'années nous avons des ABF (Architecte des bâtiments de France) qui ont imposé une vision 'minérale' de la ville d'Avignon en limitant les plantations. Pour au final se rendre compte, aujourd'hui, qu'à l'ombre des arbres il y fait moins chaud qu'en plein soleil !

« Le centre-ville n'est pas la totalité de la ville, mais même quand on voit des vues aériennes du cœur de ville on voit qu'il y a beaucoup de verdure. Avignon a toujours été une ville nature. »

Pour atteindre cet objectif, il y a [la ZFE \(Zones à faibles émissions\)](#) et ses conséquences avec [la mise en place de la vignette Crit'Air](#) sur la mobilité des personnes qui ont les véhicules les plus polluants ?

« Notre inquiétude porte effectivement sur l'impact que cela peut avoir pour les ménages les plus modestes qui ont les voitures les plus anciennes et donc souvent les plus polluantes. On a beau dire que l'Etat accompagne pour le renouvellement des véhicules : une prime de 5 000€ pour une voiture qui en coûte 30 000€, si vous n'avez pas le complément cela ne sert à rien. Pour ces personnes, la voiture est bien souvent le seul moyen de déplacement. Et même si la gratuité des transports est désormais active lors des pics de pollution, il faut que les pouvoirs publics se mobilisent pour proposer des transports en commun adaptés ou bien des services de co-voiturage avec des véhicules propres comme l'expérimente la Cové actuellement. »

Pour vous qu'elle serait donc la ville idéale ?

« La ville idéale c'est une ville apaisée avec toutes les formes de mobilité sans exclure la voiture. Elle doit encore avoir sa place, mais sa juste place. La ville doit aussi être plus nature avec la présence d'îlots de fraîcheur. Ce sont ces deux éléments qui sont en mesure de créer de la qualité de vie, de la qualité de 'ville'. Regardez ce que l'on a réussi à générer à la plaine des sports est assez remarquable. C'est à petite échelle, mais cela illustre parfaitement cette notion de 'Vivre ensemble' ou comment l'espace public peut

Ecrit par le 17 février 2026

devenir une ville fraternelle. Tout le monde nous avait dit qu'il fallait clôturer et fermer le soir. Maintenant cela fait 3 ans que c'est ouvert et nous n'avons rien eu à déplorer mis à part les quelques dégradations, mais pas plus qu'ailleurs. Je fais partie de ceux qui croient que quand on requalifie l'espace et que l'on y met du beau, on arrive aussi à générer un respect de ce qui est réalisé. »

« La voiture doit avoir sa place dans la ville, mais sa juste place. »

« Une ville idéale, c'est aussi une ville qui anticipe sur ce que sera demain comme nous le faisons avec notre plan pour le climat. Une ville n'est pas obligée d'en adopter un car cela peut être fait au niveau de l'agglomération. C'est donc une démarche que nous avons voulu volontariste car je suis persuadée que ce sont tous les échelons qui doivent agir face à cet enjeu climatique. Cet échelon local est l'un des plus pertinents afin de faire passer la responsabilité de nos convictions auprès du citoyen. Tout cela en intégrant les nécessités de l'urgence environnementale. Cette réflexion globale sur le climat est rarement évoquée dans les débats locaux, y compris dans les conseils communautaires, alors que dans n'importe quelles autres métropoles ou agglomérations cette thématique est au centre des discussions, que ce soit des élus de gauche, de droite ou des verts. Le plan local est là pour ça. La ville va impulser, pendant les 4 prochaines années, que chaque avignonnais a un rôle à jouer. Je ne dis pas qu'il faut tout de suite tout changer. Il faut un temps d'adaptation normal. Il y a aussi un temps d'accompagnement, y compris social, car aujourd'hui tout le monde n'a pas les moyens de s'acheter une voiture ou un vélo électrique. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Grand Avignon : les tarifs Orizo diminuent à partir de demain

Ecrit par le 17 février 2026



Dès demain, le vendredi 8 juillet, le [Grand Avignon](#) offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants et baisse les tarifs des transports [Orizo](#).

Les abonnements et le ticket 10 voyages

- Le Pass jeune pour les moins de 26 ans à 100€ l'année au lieu de 200€, et 22€ par mois au lieu de 26€.
- Le Pass liberté à partir de 26 ans à 200€ l'année au lieu de 400€, reste à 45€ par mois.
- Le Pass senior à partir de 65 ans à 100€ l'année au lieu de 245€, et 22€ par mois au lieu de 25€.
- Les tarifs des Pass Multiréseaux Orizo+Lio+Uggo restent inchangés, sauf pour les habitants des communes de Saze, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure qui pourront être remboursés de 50% s'ils présentent leur RIB dans une agence Orizo.
- Le ticket 10 voyages, quant à lui, sera au prix de 10€ au lieu de 12,50€.

Ce qui est gratuit

Ecrit par le 17 février 2026

La Baladine, qui s'occupe des trajets intramuros, devient gratuite. Les demandeurs d'emploi et les personnes qui bénéficient de la Complémentaire santé solidaire (CSS) ont accès à la gratuité Orizo avec le Facili'Pass solidarité. Les bénéficiaires de la CSS ont également accès à cette gratuité pour leur famille (le titulaire, le conjoint, les enfants à charge de moins de 25 ans). Ce Facili'Pass solidarité permet d'effectuer 50 voyages par mois et est délivré par le centre communal d'action sociale (CCAS) ou la mairie de la commune où vit le demandeur. Pour l'obtenir, les demandeurs d'emploi doivent présenter leur attestation du Pôle Emploi et les bénéficiaires de la CSS l'attestation de la CSS délivrée par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Pour plus d'informations sur ces baisses tarifaires, [rendez-vous sur le site d'Orizo.](#)

V.A.

Le Grand Avignon remet des chèques pour alléger votre facture d'eau

Ecrit par le 17 février 2026



Le Grand Avignon offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants avec les « chèques eau » qui permettent aux personnes en difficulté financière d'alléger leur facture d'eau. « Les enveloppes ont été doublées depuis 2020. Il faut donc en faire bénéficier un maximum d'usagers », explique Patrick Sandevoir, vice-président du Grand Avignon délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif.

Cette année, deux nouveautés viennent s'ajouter à ce dispositif. Désormais, plusieurs aides peuvent être accordées par an, à l'appréciation des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes du Grand Avignon. Maintenant, l'usager mensualisé peut également bénéficier de l'aide.

Pour bénéficier d'un chèque, il faut :

- Être abonné à titre particulier et titulaire d'un contrat actif pour une résidence principale.
- Avoir une consommation d'eau « adaptée à la composition du foyer », sur la base d'une consommation raisonnée, c'est à dire 40 m³ par an et par personne présente dans le foyer.
- L'usager doit s'acquitter d'au minimum 10% de sa facture pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Pour faire la demande de cette aide, l'usager doit se rendre au CCAS ou dans la mairie de sa commune avec une facture d'eau recto-verso à son nom, un justificatif d'identité et le livret de famille ou un justificatif de la validité du séjour pour les étrangers, des justificatifs de ressources tels qu'une allocation chômage, des prestations CAF, des indemnités, etc. Le CCAS s'occupe ensuite de toutes les démarches

Ecrit par le 17 février 2026

auprès de la société Eau Grand Avignon et la régularisation se fera automatiquement sur le compte de l'usager.

V.A.

Pollution du Grand Avignon : bus et tram gratuits, activation des contrôles des vignettes Crit'Air



HOCQUEL A - VPA

Ecrit par le 17 février 2026

En raison du pic de pollution d'ozone dû aux fortes chaleurs sur Avignon le réseau de transport [Orizo](#) du Grand Avignon sera totalement gratuit (bus et tramway) sur l'ensemble de l'agglomération. La mesure est valable pour les journées de vendredi 17 juin et samedi 18 juin.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon sera également effective dès demain 6h du matin jusqu'à 20h. Idem pour la journée de samedi. Pour circuler [les véhicules devront être équipés d'une vignette Crit'Air inférieure ou égale au niveau 3](#) (voir détail en lien en fin d'article pour les véhicules légers et les poids lourds).

Afin de faire respecter cette circulation différenciée, mise en place pour la première fois, [des contrôle pourront être effectués par les forces de l'ordre](#). Se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, pour cette 'première' les contrôles auront seulement un objectif pédagogique et de sensibilisation, sans verbalisation.

Crit'Air

Véhicules légers



Poids lourds



Les mesures complémentaires

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation et des dispositions du niveau 1 d'alerte, le préfet de Vaucluse a décidé la

Ecrit par le 17 février 2026

mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- instauration de la circulation différenciée sur le territoire de la communauté d'agglomération Grand Avignon et des communes de Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas pour les journées de demain, vendredi 17, et samedi 18 juin 2022 de 6h à 20h;
- mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 2 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ;
- réduction de l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et recourir à des mesures compensatoires (arrosage...) ;
- modification du format des épreuves de sports mécaniques (terre, mer, air) en réduisant les temps d'entraînement et d'essais ;
- report des travaux du sol ;
- report des procédés d'épandage émetteurs d'ammoniac ;
- recours à des enfouissements rapides des effluents.

pour aider à améliorer la qualité de l'air :

- limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ;
- privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ;
- différez, si vous le pouvez, vos déplacements.

pour toute information complémentaire sur :

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

[Découvrez ici tous les détails sur l'utilisation de la vignette Crit'Air et la mise en place de la circulation différenciée sur l'ensemble du bassin d'Avignon](#)



La Ville d'Avignon et le Grand Avignon main dans la main pour relancer les projets structurants du territoire

Ecrit par le 17 février 2026



Le dernier acte remonte à février 2017, quand Jean-Marc Roubaud, alors président de l'agglomération et Cécile Helle, maire d'Avignon et 1^{re} vice-présidente, avaient co-animé un atelier à l'Université Sainte-Marthe. A cette occasion, ils avaient invité l'architecte-urbaniste catalan Joan Busquets pour dessiner le futur quartier à la confluence du Rhône et de la Durance, d'où son nom 'Avignon-Confluences'. Professeur à Harvard, c'est lui qui a, notamment, aménagé Barcelone pour accueillir les Jeux Olympiques de 1992. « Avignon fait rêver » avait alors déclaré le maire de Villeneuve-lès-Avignon, « Il nous faut donc inventer un quartier pas comme les autres » avait enchaîné à l'unisson la maire d'Avignon.

Un jour symbolique pour notre territoire

Ce jeudi matin au siège d'Agroparc, l'actuel président du Grand Avignon, Joël Guin, aussi maire de Vedène, a insisté « Ce jour aura une valeur symbolique dans l'histoire de notre territoire, il marque une étape importante et emblématique dans la réalisation du futur quartier. Loin de s'enliser comme certains ont pu l'écrire, il va connaître une avancée majeure, une opération d'aménagement urbain avec ambition et volontarisme. Elle est le fruit d'un partenariat avec la Ville d'Avignon, d'une coopération pour concilier aménagement urbain et économie durable et responsable, et faire sortir de terre un quartier à vivre, harmonieux, économique et équilibré ».

« Grâce à la SPL (Société publique locale) que nous avons créée en 2021, nous bénéficions d'un nouvel

Ecrit par le 17 février 2026

outil, plus performant, plus souple et nous allons travailler en totale collaboration avec le Grand Avignon, ajoute Cécile Helle. Déjà avec l'éco-quartier Joly Jean nous avons cheminé ensemble, les appartements seront livrés dès la rentrée prochaine, la nouvelle école ouvrira en septembre 2023 avec, en plus des 11 classes maternelles et élémentaires, un potager pédagogique, une halle créative et un studio musical. Le tout dans un cadre végétalisé, avec mixité sociale, déplacements doux et label BDM(Bâtiment durable méditerranéen). »



L'éco-quartier de Joly-Jean.

Livraison de 'Bart' en 2025

Florence Verne-Rey, la nouvelle directrice de la SPL Grand Avignon aménagement, a détaillé les projets, à commencer par le quartier 'Avignon Confluences' autour de la gare TGV et des zones du Gigognan et de Courtine. « En tout 27 hectares de foncier et 16 macro-lots où seront développés sur 160 000m² de plancher des projets cohérents et complémentaires. Le siège de la CAF (Caisse d'allocations familiales) accueillera ses 300 salariés dès l'an prochain. Le projet 'Bart' lancé en 2021, sur 5 étages et 6 500m² de surface proposera commerces, logements privés et espaces de co-living, services, bar et restaurant sur le toit-terrasse avec vue sur 360° et le Palais des Papes. La livraison est prévue en 2025. Dès la fin de ce mois de juin sera lancé l'appel à projets pour la réalisation d'un méga-lot de 50 000m² couverts sur 4 hectares. Il mêlera là aussi développement économique et durable, habitat de qualité, réflexion sur le stationnement et mobilités douces. »

Ecrit par le 17 février 2026



Près de 100M€ d'investissement

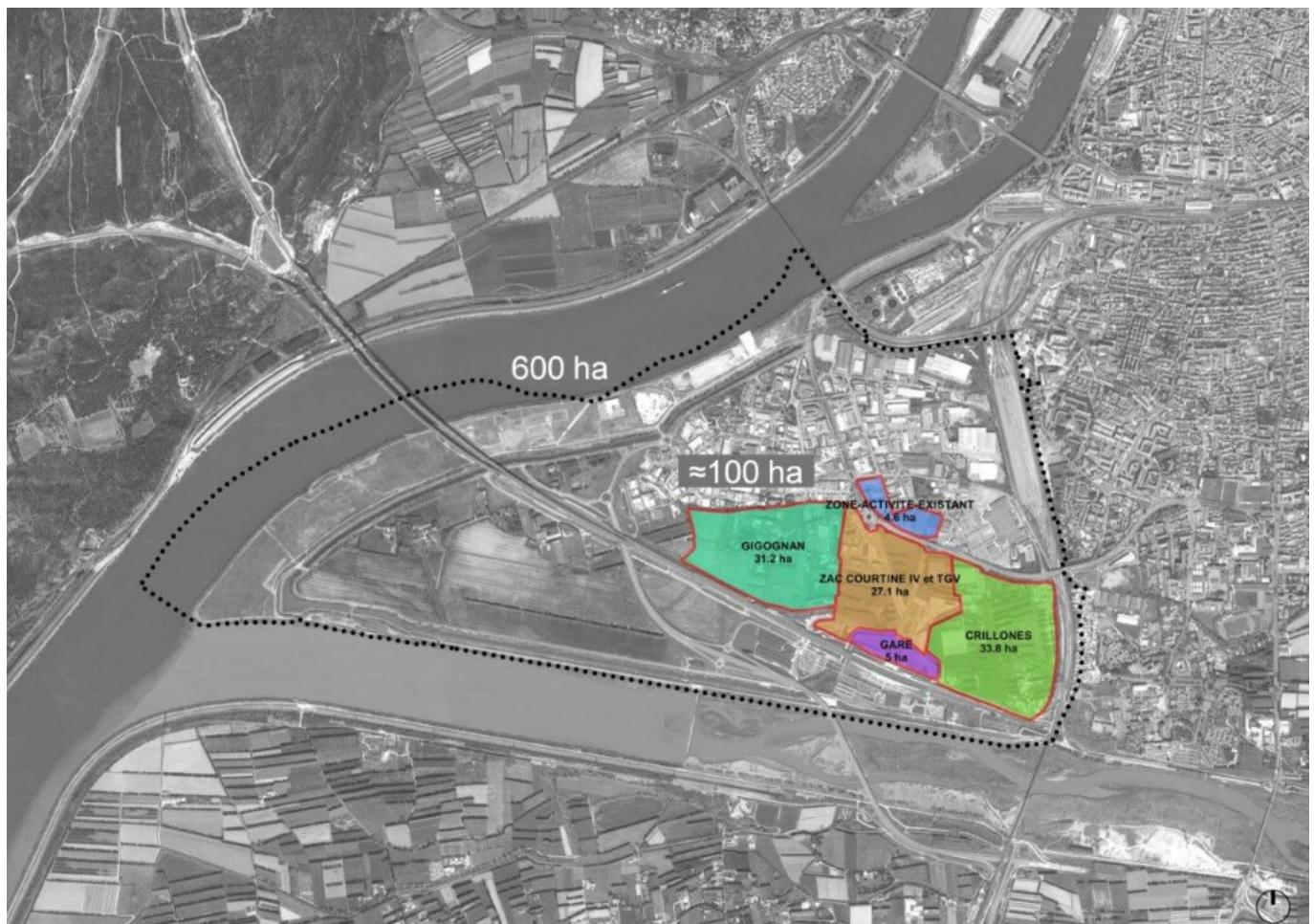
Florence Verne-Rey est aussi revenu sur le projet en cours Joly Jean « Sur 42 hectares entre la ceinture verte d'Avignon au sud, la rocade Charles de Gaulle au nord et le centre commercial Cap-Sud, 100 000m² de maisons, appartements, locaux commerciaux sont en cours de construction, avec le fameux Parc de la Murette et ses 15 hectares de verdure, un poumon vert pour cet éco-quartier qui figure la ville de demain ».

Côté finances : le quartier Joly Jean coûtera à terme 40M€ et Avignon-Confluences, 55M€, sans parler de l'acquisition du foncier. Mais le retour sur investissement, d'ici d'une quinzaine d'années se fera grâce au coup d'accélérateur économique généré par ce pôle d'attraction, l'arrivée d'entreprises créatrices d'emplois et de richesses et l'implantation d'activités nouvelles. Certaines demandes pourront être réalisées pour le quartier Joly Jean, qui n'a pas été réalisé depuis l'arrivée de la nouvelle présidence du Grand Avignon, pourquoi ce n'était plus Citadis, bras armé de la ville d'Avignon et du Conseil Départemental de Vaucluse pendant 60 ans, qui gérait le dossier. « Je regarde devant, pas derrière » a répondu Joël Guin. « C'est un projet lourd, qui a demandé de la réflexion » et il a conclu par un truisme « Il n'est jamais trop tard pour bien faire ».

Cécile Helle, qui apparemment s'entend mieux avec le nouvel exécutif, a rappelé que « depuis 2 ans, la

Ecrit par le 17 février 2026

crise sanitaire, le confinement et les échéances électorales ont sans doute ralenti le rythme, mais finalement, on a tenu le timing ».



Jusqu'alors, le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) de Courtine était l'un des freins majeurs au développement du quartier de Confluences.

100 000 habitants en 2050 ?

En 2017, lors de sa venue à Avignon, l'architecte catalan Joan Busquets déclarait à propos de l'aménagement d'Avignon-Confluences : « Nous devons composer avec la nature et l'histoire d'Avignon, tenir compte d'un paysage magnifique avec ses canaux, ses bocages, ses haies et surtout dessiner des chemins, des ponts, des radiales et des quais entre le cœur d'Avignon, les remparts et cette périphérie verte et bleue ». 4,86 M€ d'honoraires ont été versés à son cabinet. La volonté politique est bel et bien là, enfin. Rome ne s'est pas faite en un jour, Agroparc non plus puisque les premières entreprises se sont installées en 1986 et ce n'est pas fini. Reste à savoir ce que décidera le préfet avec le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). C'est l'une des conditions nécessaires pour qu'avec ce nouveau poumon vert qui doublera sa superficie, Avignon devienne d'ici l'an 2050 une ville de plus de 100 000 habitants où on pourra encore mieux 'Vivre ensemble'.

Ecrit par le 17 février 2026

Sauveterre organise une matinée zéro déchet



Le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent une matinée zéro déchet samedi 11 juin de 10h à 13h. Pour sensibiliser le grand public des ateliers, des jeux et un apéritif zéro déchet seront organisés.

A Sauveterre, « la cantine est bio, le cartable est vert, plusieurs journées éco-responsables ont été organisées et l'école maternelle ainsi que le pôle culturel ont été équipés de panneaux solaires », explique [Jacques Demanse](#), maire de Sauveterre et vice-président du Grand Avignon délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets.

Dans cette continuité, à l'occasion du marché hebdomadaire, le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent samedi 11 juin une matinée d'animations zéro déchet pour sensibiliser le grand public.

Des ateliers ouverts à tous seront organisés par l'association [Le Remède de l'Autruche](#). Au programme : fabrication d'éponges Tawashi, d'emballages réutilisables et de sacs à base de T-shirts. Et également prévu, l'apprentissage de l'utilisation de composteur pour les déchets verts organiques.

Ecrit par le 17 février 2026

Pour apprendre en s'amusant, des jeux seront organisés, comme le basket tri qui consiste à mettre le déchet dans la bonne poubelle. A midi aura lieu, un apéritif zéro déchet de dégustation de produits locaux, en partenariat avec [Biocoop Rochefort-du-Gard](#).

« Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre »

Les visiteurs pourront également s'inscrire au premier « Défi des familles zéro déchet à Sauveterre ». Le principe du défi est d'accompagner pendant six mois une quinzaine de foyers dans l'apprentissage de gestes favorables à la baisse de la quantité de déchets, avec pour objectif, à terme, une réduction de 50% de la poubelle d'ordures ménagères.

« S'inscrire au 'Défi des familles zéro déchet à Sauveterre', c'est l'occasion d'apprendre à devenir éco-citoyen » explique [Marjorie-Maugeais-Cousyn](#) de [Pazapa](#), experte zéro déchet chargée de coordonner le défi.

Entrée libre et gratuite – Informations disponible sur la page [Facebook](#) de Sauveterre et au 04 66 82 55 03. Place du Marché Rue Guirand de Scevola. Sauveterre.

Inscrivez-vous au défi des familles sur place ou par e-mail : zerodechet@ecomail.fr

Vignette Crit'Air : qui et comment circuler sur Avignon ?

Ecrit par le 17 février 2026



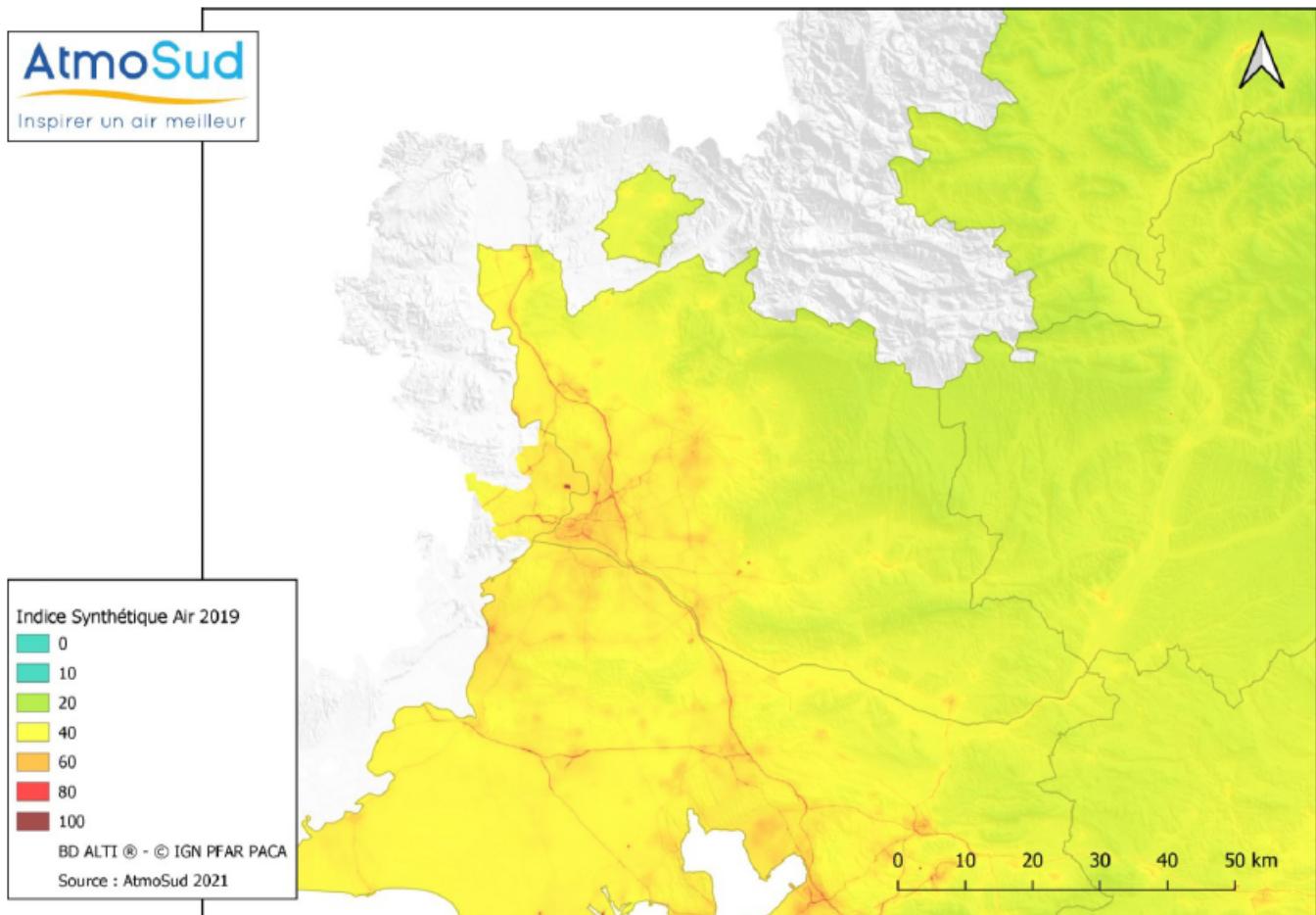
L'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon en cas d'épisode de pollution de l'air persistant va avoir un impact important sur la mobilité des habitants de l'agglomération de la cité des papes. Retour sur les conséquences pratiques pour les usagers.

Le préfet de Vaucluse vient d'annoncer le renforcement du dispositif d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant sur le département de Vaucluse et plus particulièrement la zone d'Avignon. L'objectif de cette mesure de santé publique est de réduire l'exposition de la population aux effets de la pollution atmosphérique, en particulier celle vivant à proximité immédiate des grands axes routiers.

En Vaucluse, on estime que 418 000 personnes sont exposées au dépassement de la ligne directrice de l'OMS (version 2021) pour les dioxydes d'azote NO₂ et 459 000 personnes au dépassement pour les particules fines PM 10. Cette pollution étant principalement située dans l'agglomération d'Avignon et près des grands axes de circulation.

Concrètement, lorsque que le niveau de pollution atmosphérique sera trop élevé certains véhicules seront interdits de circuler dans un périmètre de 20 communes : 9 vauclusiennes (Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Morières-les-Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Velleron), 7 gardoises (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-lès-Avignon) et 4 des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Châteaurenard, Noyes et Rognonas).

Ecrit par le 17 février 2026



Quand circuler ou non ?

Dans ce cadre, les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air 4, 5 et non classés, et les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés, ne pourront pas circuler entre 6h et 20h. Seuls les véhicules légers équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1, 2 et 3 ainsi que les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1 et 2 seront autorisés à circuler dans le périmètre. Egalement, tous les véhicules fonctionnant au GNV (Gaz naturel véhicule) sont dotés d'une vignette de niveau 1 et seront donc également autorisés à circuler lors des pics de pollution.

Par ailleurs, certains véhicules équipés d'une vignette Crit'Air 4 ou 5 (ou 3, 4 ou 5 pour les poids-lourds), pourront continuer à circuler (véhicules d'intérêt général, véhicules assurant du co-voiturage, véhicules agricoles, transports de denrées périssables). Attention, chaque véhicule bénéficiaire de la dérogation devra être équipé de la vignette Crit'Air pour circuler, quel que soit le niveau Crit'Air auquel il est éligible.

Ecrit par le 17 février 2026

A noter que la circulation différenciée ne s'applique pas aux véhicules circulant sur les portions des autoroutes A7 et A9 traversant le périmètre (pourtant générateurs de très importantes pollutions aux particules fines), ainsi que sur plusieurs axes routiers permettant de rejoindre un parking offrant un accès aux transports en commun.

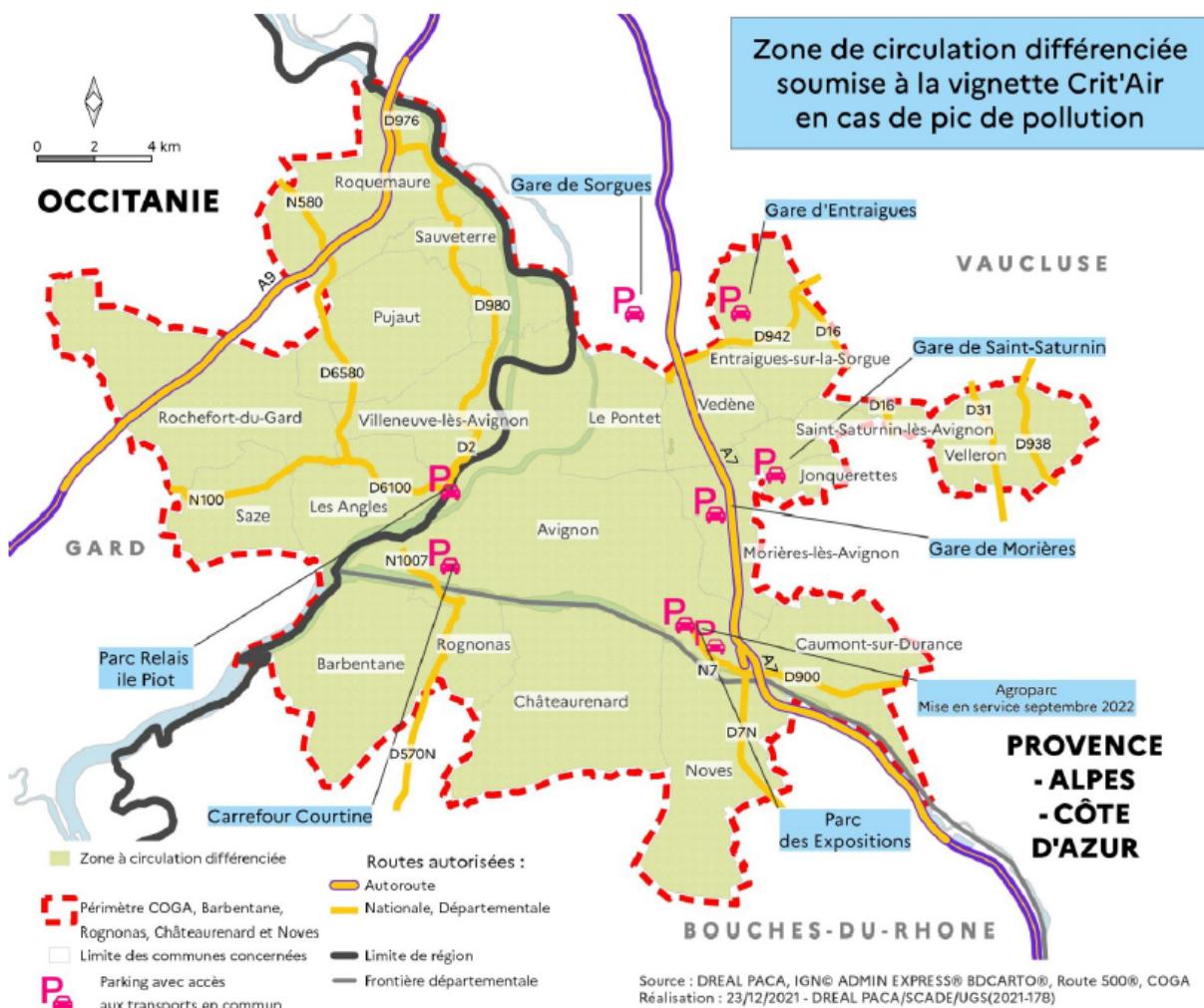
Amende de 68€ à 135€ et points de contrôles

Afin de faire respecter cette circulation différenciée lors des épisodes de pollution de l'air, 7 points de contrôle seront mis en place dans un premier temps par les forces de l'ordre. Ils seront situés :

- Rond-point D907 à Sorgues
- Rond-point A7 (grand giratoire de la zone commerciale - sortie A7 Avignon Nord)
- Rond-point 'Rossi' à Monteux
- Rond-point D28/D53 - Morières-lès-Avignon/Vedène (Intermarché)
- Rond-point D901 - Morières-lès-Avignon (maison Calvino)
- Rond-point sortie A7 Avignon Sud
- Grand carrefour D900-D973

Tous ces points permettront un retournement des véhicules si les critères ne sont pas remplis. Selon la préfecture de Vaucluse « la pédagogie sera de mise ». Toutefois, se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€.

Ecrit par le 17 février 2026



Gratuité des transports au bout du 4^e jour

Si les contrôles seront effectifs dès le premier jour de l'épisode de pollution, les Vitesses seront réduites de 20km/h sur toutes les routes du département (sans descendre en dessous de 70km/h). A partir du 4e jour et au-delà, mise en place d'une gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon, incitation tarifaire sur les réseaux TER et cars régionaux assurés par la Région Sud-Paca.

Comment se procurer la vignette Crit'Air ?

Pour ceux qui ne disposent pas de cette vignette Crit'Air il faut se rendre sur le site www.certificat-air.gouv.fr pour se la faire délivrer par courrier (3,70€ envoi postal inclus).

« Cette vignette sera indispensable en cas d'épisode de pollution de l'air persistant », insiste les services de la préfecture de Vaucluse.

Pour être informé d'un épisode de pollution, il est possible de s'abonner aux alertes d'AtmoSud sur son site Web.

Ecrit par le 17 février 2026

Crit'Air



Covoiturage courte distance : le grand bond du Grand Avignon

Ecrit par le 17 février 2026



Alors que le covoiturage courte distance a explosé en mars sous l'effet de la hausse du prix des carburants, le Grand Avignon est l'agglomération qui a connu la plus forte progression de la région.

Avec +223% en 1 mois, le Grand Avignon est l'agglomération de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir enregistré la plus forte progression en matière de covoiturage. La cité des papes est ainsi passée de 358 trajets en covoiturage en février 2022 à 1 157 trajets en mars selon [Klaxit](#), plateforme leader européen du covoiturage domicile-travail centralisant à elle seule 46% de l'offre nationale.

Toujours selon ce classement basé sur les données de [l'Observatoire national du covoiturage quotidien](#) qui recense tous les trajets effectués en covoiturage courte distance par plus de 20 opérateurs partenaires, c'est la métropole Nice-Côte d'Azur qui arrive en tête (voir tableau ci-dessous) devant Aix-Marseille et la principauté de Monaco. Parti de loin, le Grand Avignon arrive désormais 6^e de ce classement régional totalisant 16 544 trajets en mars. Un chiffre qui permet à la Région Sud de se classer en 8^e position (+98) des 13 régions françaises.

Ecrit par le 17 février 2026

Classement régional	Ville	Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	Nice	2 844	5 141
2	AIX MARSEILLE PROVENCE	Marseille	3 001	5 006
3	Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO	Monaco (Principauté)	2 103	3 877
4	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS	Sophia-Antipolis	1 246	3 232
5	Pays de Grasse	Grasse	591	1 176
6	grand avignon	Avignon	358	1 157
...	
NA (< 1000 trajets / mois)	Toulon PROVENCE MÉTÉRANÉE	Toulon	387	619

Rouen, Angers et Montpellier sur le podium

Au niveau national, entre février et mars, en 1 mois seulement, le nombre de covoitages a bondi de 54%. Dans ce top 10 hexagonal (hors Paris), Rouen reste de loin en première position avec plus 22 000 trajets réalisés en mars 2022, suivie par Angers (14 213), Montpellier (13 758) et Nantes (12 002) dans la tranche des plus de 12 000 trajets mensuels réalisés. Toulouse (10 804), Annecy (10 286), Beauvais (10 266) et Metz (10 117) réalisent chacune plus de 10 000 trajets mensuels. Beauvais compte même plus de trajets réalisés en covoiturage que Lyon ou Marseille, en étant 25 fois plus petite. Nice et Marseille figurent ensuite respectivement en 9^e et 10^e position.

Bordeaux, Lille, Strasbourg, Rennes et Grenoble, qui font pourtant partie parmi les 10 plus importantes métropoles françaises, sont absentes du classement.

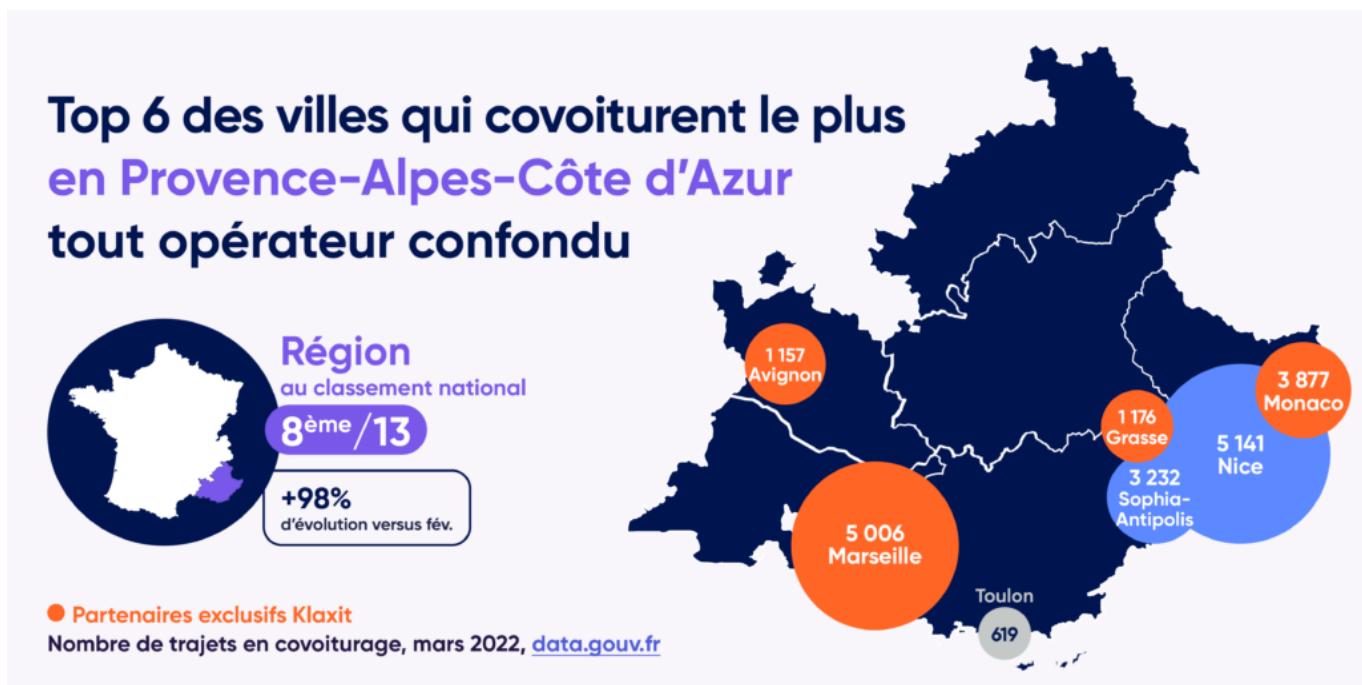
Ecrit par le 17 février 2026

Classement national	Région	Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	Ile-de-France	143 169	183 363	+28%
2	Pays de la Loire	21 354	40 057	+88%
3	Occitanie	16 504	27 691	+68%
4	Auvergne-Rhône-Alpes	16 116	25 769	+60%
5	Normandie	13 145	24 809	+89%
6	Grand Est	10 816	23 723	+119%
7	Hauts-de-France	10 504	20 466	+95%
8	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 356	16 544	+98%
9	Bretagne	4 395	9 468	115%
10	Nouvelle-Aquitaine	4 507	9 435	+109%
11	Centre-Val de Loire	2 457	3 876	+58%
12	Bourgogne-Franche-Comté	1 416	2 934	+107%
13	Corse	0	27	-

Plus de succès dans les territoires qui subventionnent les trajets

« Entre février et mars, le nombre d'inscrits a été multiplié par 3 chez Klaxit, constate [Julien Honnart](#), président et cofondateur de Klaxit. Avec la hausse du prix des carburants, les automobilistes ont donc cherché des solutions et se sont massivement inscrits sur l'application. Les volumes de trajets en covoiturage ont, eux, augmenté de 60%, soit 3,5 fois moins rapidement. Car les inscrits qui ont finalement franchi le pas et se sont mis à covoiturer sont ceux qui se situent dans des collectivités qui subventionnent les trajets. Même avec un litre de carburant à plus de 2€, les automobilistes ne voient pas leur intérêt économique sur le seul partage des frais. Il est nécessaire que le trajet soit subventionné par la collectivité pour qu'ils y trouvent un intérêt économique suffisant, laissent leur voiture au garage et deviennent passagers. »

Ecrit par le 17 février 2026



120€ par mois pour le 'covoiteur'

Depuis le vote de la loi LOM de décembre 2019, le modèle économique du covoiturage courte distance repose sur les incitations financières mises en place par les collectivités locales.

Elles s'établissent ainsi : l'équivalent de 1,5 passager transporté sur 20km aller/retour pendant 20 jours sur un mois = 1,5 passager x 2€ x 2 aller/retour x 20 jours = 120€/mois.

C'est ce que Klaxit appelle la 'formule magique' : les passagers voyagent gratuitement ou à un prix symbolique et les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€ par trajet et par passager, soit 120€ / mois pour un usage régulier. C'est la collectivité qui paye la différence et crée ainsi un intérêt économique pour les automobilistes à laisser leur voiture au garage et devenir passager d'un covoiturage.

« La hausse du prix des carburants incite massivement les automobilistes à chercher des solutions alternatives mais le déclencheur pour covoiturer est bien l'incitatif financier de la collectivité, insiste Klaxit. Même avec un prix des carburants haut, sans incitatif financier, pas de passage à l'acte ni de covoiturage régulier. Et quand cet incitatif s'arrête, le covoiturage s'arrête. »

Preuve en est, entre mi-juillet 2020 et mi-février 2021, Ile-de-France Mobilités a suspendu son financement des trajets en covoiturage, entraînant une chute de 95% des trajets réalisés en covoiturage en Ile-de-France.